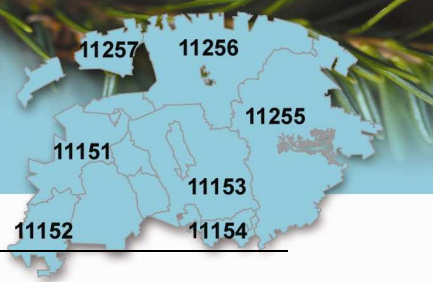


RÉSULTATS RÉGIONAUX

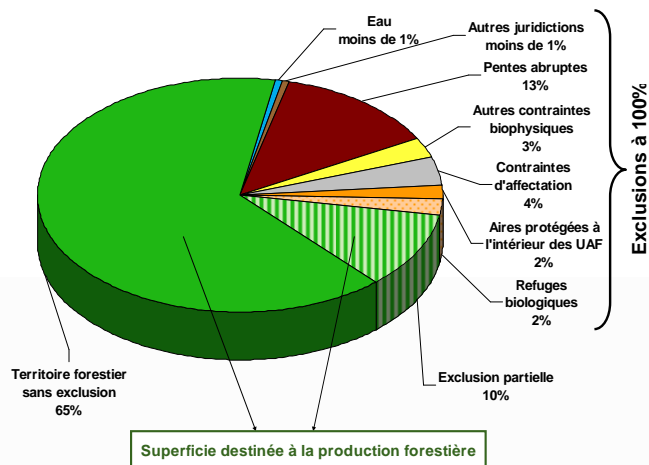
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

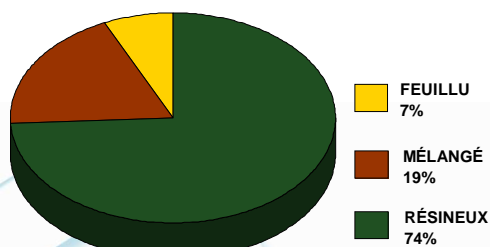
Portrait global

Superficie¹ : 1 408 834 hectares

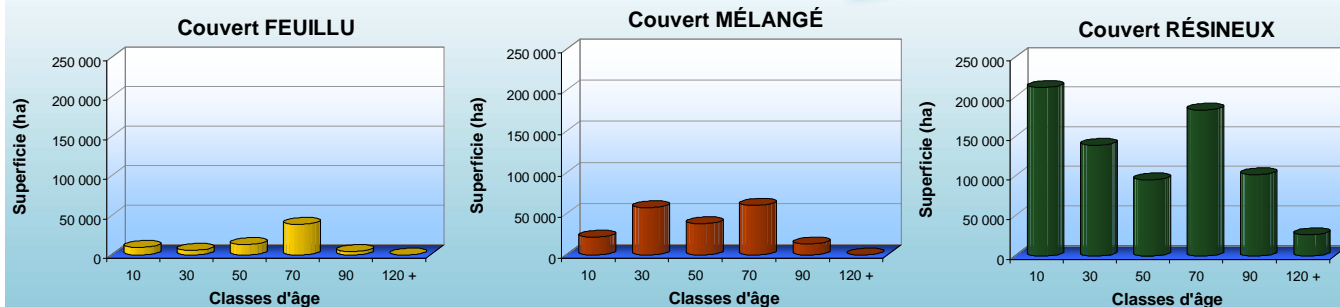


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 1 023 776 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

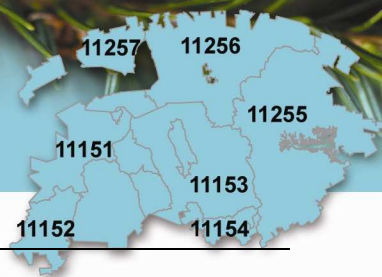
Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an) Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	1 449 700	35 100	0	500	140 200	86 900	18 200	14 400	0	1 745 000
B Forestier en chef 2008-2013	1 091 000	23 000	0	100	130 000	172 000	23 800	19 800	0	1 459 700
Variation (B-A)	-358 700	-12 100	0	-400	-10 200	85 100	5 600	5 400	0	-285 300
Variation (%)	-25%	-34%	-	-80%	-7%	98%	31%	38%	-	-16%
C Forêt Québec 2008-2013	1 080 600	22 500	0	100	128 900	169 500	23 700	19 800	0	1 445 100
Variation (B-C)	10 400	500	0	0	1 100	2 500	100	0	0	14 600
Variation (%)	1,0%	2,2%	-	0,0%	0,9%	1,5%	0,4%	0,0%	-	1,0%

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale		Récolte maximale annuelle	
	ha		m ³	%
Bandes riveraines	28 249		8 800	0,6%
Pentes fortes (31 à 40 %)	109 854		189 120	13,0%
Habitats fauniques	20 656		26 800	1,8%
Encadrements visuels	43 033		71 000	4,9%
Territoires à multiples usages	0		0	0,0%
Forêts morcelées et séparateurs de coupe	8 110		67 760	4,6%
Autres particularités régionales ou locales	0		0	0,0%
Sous-total des contraintes	209 902		363 480	24,9%
Sous-total sans contrainte	813 874		1 096 220	75,1%
Total	1 023 776		1 459 700	100,0%

RÉSULTATS RÉGIONAUX

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



3 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	12 417
	Jardinages et assainissement	992
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	180
Sans récolte	Préparation de terrain	1 676
	Plantation, regarni, ensemencement	3 728
	Dégagement	1 776
	Éclaircie pré-commerciale	6 723
	Autres travaux	0

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 – NOTE AU LECTEUR

Cette fiche régionale a été mise à jour suite au retrait de l'unité d'aménagement 111-51 (ajoutée à la région Bas-Saint-Laurent) afin d'harmoniser la présentation des résultats régionaux avec celle du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune en référence à l'attribution des bois par région. Vous pouvez consulter les attributions accordées en vertu des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier à l'adresse suivante :

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-droits-CAAF-possibilite.jsp>.

